

Obligation, démarche ou culture : comment les régions s'approprient la qualité ?

26 et 27 novembre 2015
Paris

Animation des demi-journées
M. Régis ROUSSEL, Responsable de mission, Centre Inffo



Obligation, démarche ou culture : comment les régions s'approprient la qualité ?

Ouverture des travaux

Mme Pascale BOURRAT-HOUSNI, Directrice générale adjointe,
Unité développement, Conseil régional d'Ile-de-France,

Mme Sophie CASTELL, Directrice régionale adjointe de la
Première Couronne, CNFPT

Cadrage

M. Régis ROUSSEL,
Responsable de mission,
Centre Inffo

26 et 27 novembre 2015



 **île de France**



La Qualité

Sources juridiques

➤ Loi du 5 mars 2014

« Les organismes collecteurs paritaires agréés, les Opacif, l'État, les régions, Pôle emploi et l'Agefiph s'assurent, lorsqu'ils financent une action de formation professionnelle continue et sur la base de critères définis par décret en Conseil d'État, de la capacité du prestataire de formation à dispenser une formation de qualité. »

Art. L. 6316-1 du code du travail

La Qualité

Sources juridiques

➤ Décret du 30 juin 2015

Décret n° 2015-790 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

- « 1° L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- « 2° L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires ;
- « 3° L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
- « 4° La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- « 5° Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
- « 6° La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

« Les organismes financeurs s'assurent en outre du respect des dispositions des articles L. 6352-3 à L. 6352-5, L. 6353-1, L. 6353-8 et L. 6353-9.

Art. R. 6316-1 du code du travail

La Qualité

Sources juridiques

➤ Décret du 30 juin 2015

Décret n° 2015-790 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

Les **certifications** ou **labels** dont les exigences sont conformes aux critères mentionnés à l'article R. 6316-1 sont inscrits sur une **liste** établie par le **Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle** selon des modalités qu'il détermine. Cette liste est mise à la disposition du public.

Art. R. 6316-3 du code du travail

La Qualité

Sources juridiques

➤ Décret du 30 juin 2015

Décret n° 2015-790 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

Les organismes financeurs (mentionnés à l'article L. 6316-1) inscrivent sur un **catalogue de référence** les prestataires de formation qui remplissent les conditions définies à l'article R. 6316-1 :

- « 1° Soit dans le cadre de leurs procédures internes d'évaluation
- « 2° Soit par la vérification que le prestataire bénéficie d'une certification ou d'un label au sens de l'article R. 6316-3.

« **Ce catalogue est mis à la disposition du public** par chacun de ces organismes.

Art. R. 6316-2 du code du travail

La Qualité

Travaux en cours

➤ Le Cnefop

- élaboration d'une liste des labels, certifications et normes qui respectent l'ensemble des critères
- présomption simple de qualité
- cadre méthodologique adopté le 10 novembre 2015

➤ Le FPSPP

- 3 Groupes de travail sur la qualité de l'offre de formation – avril 2015
- dont 1 sur la traduction des 6 critères en indicateurs

➤ France Stratégie

- groupe de travail sur (l'amélioration de) la qualité de (et de l'information sur) l'offre de formation – avril 2015
- séances de travail réunissant des experts, les partenaires sociaux, des acteurs de la FP et les instances publiques concernées

La Qualité

L'Europe

Grande importance de l'assurance de la qualité

- Recommandation du parlement européen et du conseil du 18 juin 2009
 - relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels ([document source](#))
 - [Rapport de la commission](#) au parlement européen et au conseil du 28 janvier 2014 sur la mise en œuvre de la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009

- Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels
 - CERAQ
 - EQAVET

Intervention plénière

L'approche qualité en région : dernières étapes de réflexion

M. Jean-Luc FERRAND, Consultant expert

Débat avec les participants

26 et 27 novembre 2015



 **île de France**

The logo for the Île de France region, featuring a red asterisk symbol to the left of the text 'île de France' in a bold, red, sans-serif font.

Pause

26 et 27 novembre 2015



 **Île de France**



Deux ateliers en parallèle

26 et 27 novembre 2015



 **Île de France**



Atelier n°1

La démarche qualité en Région Ile-de-France : Retours d'expérience sur un dispositif majeur d'insertion professionnelle

Intervenant : M. Hubert **BONNEAU**, Chef de service accompagnement du projet professionnel Direction de la Formation Professionnelle, Unité développement,
Conseil Régional Ile-de-France

Animateur : M. Régis **ROUSSEL**, Responsable de mission, Centre Info

Atelier n°2

La démarche qualité Réseau en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fin de cycle et perspectives

Intervenant : M. Antoine **DONGRADI**, Chef de service Ingénierie Projets,
service aux publics, Direction de la formation et de l'apprentissage,
Conseil régional de Provence-Alpes Côte d'Azur

Animatrice : Mme Nathalie **LEGOUPIL**, Mission Régions, Centre Inffo

Dîner offert par le Cnfppt

Restaurant « Eh oui ! »

62 rue de Babylone, 75 007 PARIS

26 et 27 novembre 2015



 **île de France**



Deux ateliers en parallèle

26 et 27 novembre 2015



 **Île de France**



Atelier n°3

Des outils et méthodes au service de l'amélioration de la qualité des parcours de formation en Limousin

Intervenantes : Mme Hélène JOUHANNEAUD, Chargée d'études Méthode et Qualité, Service d'Appui au Pilotage Stratégique, Pôle Formation,

Et Mme Nicole ROBY, Responsable du secteur qualifiant, Service Formation Professionnelle, Direction Apprentissage formation Professionnelle et Insertion, Pôle Formation,

Conseil régional de Limousin

Animateur : M. Régis ROUSSEL, Responsable de mission, Centre info

Atelier n° 4

Une démarche alliant qualité globale de l'offre de formation et qualité de l'orientation-conseil en Région Bourgogne

Intervenant : M. Pierre CARTILLIER, Directeur adjoint, Direction de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'emploi,
Conseil régional de Bourgogne

Animatrice : Mme Nathalie LEGOUPIL, Mission Régions, Centre Inffo

Pause

26 et 27 novembre 2015



 **île de France**



Table ronde

Comment l'environnement qualité interpelle les logiques régionales en matière de formation ?

M. Rui BETTENCOURT, Chargé de mission, Conseil régional d'Ile-de-France

M. Jean-Luc FERRAND, Consultant expert

M. François GALINOU, Président ICPF et PSI certification

Conclusion de la journée

Mme Séverine MIGNON, Directrice de la professionnelle,
Unité Développement, Conseil régional d'Ile-de-France

Mme Sylvie GUILLET, Directrice, INSET de Dunkerque-
CNFPT

Déjeuner offert par la Région Ile-de-France

26 et 27 novembre 2015



 **île de France**



Merci pour votre participation
Merci à la Région Ile-de-France.

26 et 27 novembre 2015



 **Île de France**

